Image not found or type unknown

Mise en demeure de payer par huissier

Par **mila34**, le **28/03/2014** à **18:49**

bonjour a tous,
je me tourne vers vous en espérant que quelqu un pourra m aider.
Je viens de recevoir une mise en demeure de payer par huissier me réclamant 217,79e pour plusieurs commandes sur un site internet.Or ce n est pas moi qui aie passé ni reçu cette commande.La personne qui a passé cette commande a choisi l option payer" dans trois mois"j'ai téléphoné au site et on me soutient que les colis ont été envoyés à mon adresse.Comment prouver que c est faux? De plus j ai reçu cette lettre alors que je n ai reçu aucune des relances qu ils m auraient envoyées.Pourquoi ai-je alors reçu celle-ci?
la personne que j ai eu m'a dit qu ils allaient faire une enquête auprès de la poste et de ne rien payer pour le moment.
que dois -je faire?faut il que j aille porter plainte car visiblement il y a une personne qui commande a ma place? je crains aussi que d autres factures me parviennent.

Par **mila34**, le **29/03/2014** à **11:04**

quelqu un pour me répondre?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés